

tribune **HEBDO** socialiste

N° 849 — 2 F DU 22 FEV. AU 28 FEV. 80

PSU

MANIFESTATIONS ORGANISÉES POUR LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU P.S.U.

(Prévisions)

En cours:

Edition d'un poster géant présentant une sélection d'affiches qui marquent la vie du P.S.U.

Mars 1980

Présentation à la presse de l'album souvenir: *UN ESPOIR DE VINGT ANS.*

Inauguration à Paris de l'exposition: *NOTRE ESPOIR A 20 ANS.*

12 au 18 Mars 80

Festival du Film

VINGT ANS D'ESPOIR,

VINGT ANS DE LUTTES

22 et 23 Mars 80

Assemblée générale

réunissant à Paris les militants du P.S.U. tous leurs amis et ceux qui ont partagé leurs combats.

Le Samedi soir, 22 Mars, grande soirée culturelle

Jeudi 3 Avril 1980:

Anniversaire du congrès constitutif du P.S.U.

Avril 1980

Parution de l'édition spéciale de Tribune Socialiste: *LE P.S.U. A VINGT ANS.*

Juin 1980

Au parc de la Courneuve: *LA FETE DU XX^e ANNIVERSAIRE.*



NUCLEAIRE ET JUSTICE EN 1980

Le Tribunal de Nantes refuse de condamner des opposants comme «casseurs».

Après le jugement de Cherbourg du 11 Décembre 79 évoqué dans la presse de l'Ouest, celui rendu le 14 janvier dernier par le Tribunal Correctionnel de Nantes est particulièrement satisfaisant.

On se souvient du climat d'opposition très vive dans lequel s'est déroulée l'enquête d'utilité publique ouverte au Pays de Retz, sur le projet EDF d'une centrale nucléaire au Pellerin, au printemps 1977.

La plupart des municipalités ayant refusé d'ouvrir leurs mairies aux registres de cette enquête-bidon, les registres avaient été déposés dans des camionnettes baptisées «mairies annexes» gardées par la gendarmerie. C'était alors une nouveauté.

La présence de la force armée n'avait pas empêché la destruction par des opposants, le 2 Juin 77, d'un registre de l'enquête officielle à Couëron. Cinq auteurs de cette destruction, tous agriculteurs, dont une femme arrêtée devant ses jeunes enfants, avaient été appréhendés dans leurs fermes le lendemain matin, et incarcérés.

Le 10 Juin, le Tribunal Correctionnel de Nantes les condamnait à 8 mois de prison dont 2 mois ferme (6 avec sursis). Jugement consternant, qui suscitait une énorme colère au Pays de Retz, à Nantes et chez tous les citoyens informés des procédés de Sa Majesté EDF qui ne respecte guère les propriétés qui la gênent et veut toujours commencer ses travaux avant d'en avoir obtenu la déclaration d'Utilité Publique.

Les dépositions de personnalités aussi éminentes que le Général Paris de Bollardière et de plusieurs Professeurs et Chercheurs du Collège de France et du C.N.R.S., entre autres témoins cités par la défense, n'avaient pas convaincu les juges nantais de ce 10 Juin 1977 de l'iniquité de l'accusation, d'une poursuite dirigée contre d'honnêtes citoyens défendant leur avenir et le nôtre, représentant les plus courageux d'une population à laquelle le Pouvoir voulait imposer une centrale nucléaire dont elle ne veut pas (Majorité hostile au projet à Nantes comme au Pays de Retz).

Le jugement qui les condamnait ordonnait leur maintien en prison. Ses auteurs sortaient de la salle d'audience sous les invectives d'une assistance indignée...

Deux heures plus tard ce 10 Juin 77, 34 manifestants allaient détruire un autre registre de l'enquête sur la centrale du Pellerin. Qui demandaient tous à être inculpés... Après avoir été durement malmenés par les gardes mobiles, si durement que plusieurs, sérieusement blessés, durent être hospitalisés.

Plus de deux ans et demi se sont écoulés avant la comparution à une audience correctionnelle du même Tribunal des manifestants du 10 Juin 77.

Cette comparution a eu lieu le 17 Décembre dernier. Comme le 10 Juin 77, de nombreux témoins cités par les inculpés (nous les connaissons tous) sont venus dire à la barre ce qu'ils pensent du programme nucléaire «le plus audacieux du

monde» et du projet - actuellement en sommeil ? - d'une centrale à réacteurs PWR au Pellerin.

La différence avec l'audience du 10 Juin 77 est que, cette fois, longuement écoutés, ils ont été entendus.

Le Tribunal de Nantes a rendu son verdict le 14 Janvier 1980 : adoptant la jurisprudence précitée, il s'est déclaré incompétent pour juger les «casseurs» du registre détruit le 10 Juin 1977.

Comme ceux de Bordeaux, les juges de Nantes (ce n'étaient sûrement pas ceux de 77...) ont estimé qu'un seul texte est applicable à une telle soustraction ou destruction de registre dans un dépôt public : l'article 254 du Code Pénal.

Aux termes de ce texte, un tel acte constitue un crime... passible de la Cour d'Assises.

Les juges correctionnels ne sauraient donc en juger les auteurs, mais seulement le Jury, au terme de la lourde procédure instituée pour confondre et châtier les criminels.

Or, le Procureur Général de Bordeaux s'est incliné devant l'arrêt du 5 Juin 79. Il n'y a pas eu de pourvoi en cassation. Il n'y a pas non plus de nouvelle inculpation des «voleurs» du registre soustrait à la mairie de Braud tendant à leur renvoi devant la Cour d'Assises de la Gironde.

Evidemment, la nucléocratie, qui a besoin du secret, qui fait silence sur tout ce qui la gêne, n'a nulle envie d'affronter les aléas, les réactions populaires, la résonnance d'une audience d'Assises, sa publicité...

A Nantes cet hiver comme à Bordeaux l'an dernier (définitivement devant la Cour), la défense a en fait gagné le mauvais, l'odieux procès intenté par le Ministère public aux défenseurs de la Vie.

A Nantes, il vient d'être jugé que la loi scélérate dite «anti-casseurs» n'est pas applicable aux auteurs de soustractions ou destructions de registres dans des dépôts publics.

La décision de Nantes 1980, contraire à celles des 10 et 15 Juin 77, qui avaient fait application de la loi anti-casseurs, est plus remarquable encore que celles de Bordeaux pré-citées.

Certes, le jugement du 14 Janvier peut encore être frappé d'appel par le Procureur Général de Rennes. Mais la Cour de Rennes ne sera pas laissée dans l'ignorance de la forte réprobation que soulèvent, en Bretagne notamment, des inculpations scélérates.

D'après un dossier de
Claude Marie Bertrand (Saintes)

CONDAMNÉS POUR DÉLIT D'OPINION... MAIS PAS PRISONNIERS POLITIQUE

Le mouvement des renvoyeurs de livrets militaire continue et va s'amplifiant.

La justice de notre pays et la répression qu'elle distille, suivent le même rythme. Il y a quelques temps, 23 renvoyeurs de livrets militaires sont condamnés à 600f d'amende à Laval; en janvier, 9 nouvelles condamnations en appel à Angers (500f d'amende et 5 ans de suppression des droits civiques); depuis fin janvier, un militant du MAN est incarcéré à Orléans, en exécution d'une contrainte par corps, suite à son refus de payer l'amende consécutive à une condamnation pour ce même motif de renvoi; récemment à Grenoble d'autres inculpés ont

BRUTALITÉ POLICIÈRE CONTRE OBJECTEURS NON-VIOLENTS

La marche des objecteurs OP 20, qui se rendait aux Pays Bas pour y demander l'asile politique, en raison des poursuites dont ils sont l'objet en France, se sont heurtés au passage de la frontière Franco-Belge de Sedan-La Chappelle, à des brutalités policières, suivies d'arrestations, et ceci sans qu'à aucun moment les marcheurs et ceux qui les accompagnaient, n'aient esquissé le moindre geste qui aurait pu être pris pour une menace quelconque vis-à-vis des gendarmes.

En réponse à un sitting qui dura plus d'une heure, les autorités ont donné l'ordre de dégager une fourgonnette dans laquelle était détenu un objecteur, et que les manifestants avaient pacifiquement entouré. Les gendarmes ont exécuté avec un plaisir évident, et sans ménagement, l'ordre ainsi donné, usant de la matraque des coups de poings et pieds, allant jusqu'au blessures. Violence toute gratuite, dans le camp des forces répressives.

Mais toutes ces brutalités n'ont pas stoppé la marche des objecteurs OP 20 vers les Pays Bas.

Information communiquée par la section PSU de Sedan (Ardennes) qui participa avec d'autres, à la manifestation d'accompagnement.

été appelés à comparaître devant le Tribunal de Grande Instance. C'est pour manifester à des degrés divers, mais toujours pacifiquement, leurs désaccords fondamentaux avec les décisions prises par le gouvernement de notre pays, en matière de défense, mais aussi avec le commerce des armes, l'extension du camp militaire du Larzac, le développement de l'arme nucléaire, la militarisation, qu'ils ont fait ce geste de désobéissance civile.

Notre pays nie avoir des prisonniers politiques, c'est à dire des citoyens qui sont privés de liberté pour avoir manifesté leurs idées et leurs convictions. Le procureur d'Angers a cependant qualifié de *délit d'opinion* le geste de renvoyer son livret. Alors comment appelle-t-on un condamné pour *délit d'opinion* si il n'est pas un condamné politique?

NUCLÉAIRE

PLOGOFF: RÉSISTANCE!

A Plogoff l'échéance de l'enquête a véritablement servi de détonateur et provoqué de nombreux soutiens

- lycées et collèges fermés
- appel des parents d'élèves qui n'ont pas envoyé leurs enfants
- opération canton-mort, Cap en deuil
- fermeture des boutiques des commerçants dans le Cap Sizun
- débrayage dans des entreprises de Douarnez à l'appel des sections syndicales CFDT et manifestation en ville
- rassemblement de plus de 2000 lycéens à Quimper

Dans différentes villes, différents milieux professionnels naît une solidarité qui se développe mais a encore du mal à gagner toute la Bretagne.

C'est maintenant le rôle du mouvement anti-nucléaire et du PSU-Bretagne de dépasser la région du Cap Sizun pour étendre au maximum les manifestations de soutien et prendre des initiatives.

Le quadrillage militaire, l'intimidation, le coup de force à Plogoff, l'arrogance du préfet, le blocage des voies légales d'opposition sont autant de provocations continues et délibérées.

Le pouvoir, lui-même pouvoir annexe des industriels marchands de centrales, compte-t-il sur des actions violentes individuelles ou des affrontements pour boucher le Cap Sizun comme il l'a fait en Corse récemment?

Plogoff est plus qu'un symbole, c'est un tournant des luttes anti-nucléaires sur les sites prévus par EDF.

- * recul à Erdeven, puis à Ploumoguer
- * recul au Pellerin et report officiel de 2 ans de ce projet de centrale
- * l'actualité (Harrisburg, les fissures, les fuites à la Hague) démonte la crédibilité des pro-nucléaires
- * à Goldfech, l'enquête il y a trois mois réanime une opposition qui avait tardé à se manifester
- * la parution du projet Alter-Breton, et les émissions d'Haroun Tazieff sur France-Inter contraignent les pro-nucléaires à lâcher du lest en faveur des énergies nouvelles
- * l'attitude du pouvoir, et le «nettoyage» par la force à Plogoff renforce l'opposition
- * les programmes nucléaires sont remis en cause dans d'autres pays, au Danemark récemment, autant de signes qui incitent le pouvoir à engager une épreuve de force pour casser la résistance mais autant d'éléments aussi en faveur des anti-nucléaires

d'après un texte des sections PSU
de Cornouailles (29)

Samedi 2 février à Saint Lô, en plein cœur de la «Manche irradiée», la manifestation de clôture de la Pétition Nationale a permis de faire à nouveau le point de la lutte anti-nucléaire locale.

Organisée par un Collectif local comprenant : PSU, PS, CFDT, CRLAN (Comité Régional d'Information et de Lutte Anti-Nucléaires), CSCV, LCR et JCR, cette journée d'action a été satisfaisante sur plus d'un point. Elle nous a permis, entre autres, de mobiliser contre le nucléaire, dans une région où certains affirmaient que les gens en avaient assez du «débat énergétique», 300 à 400 personnes qui sont venues dans l'après-midi participer aux forums, assister à la projection des films, ou simplement discuter avec les militants présents - 300 à 400 personnes pour une petite ville comme Saint Lô, ce n'était pas si mal...

Autre sujet de satisfaction : l'évolution des idées quant aux débats autour du nucléaire. La spécificité de notre analyse face aux écologistes «apolitiques», ou aux trotskystes centralisateurs, ou aux socialistes noyautés par la petite-bourgeoisie locale, la fait apparaître de plus en plus clairement comme lucide et logique. Dommage que nous ne soyons pas plus nombreux pour la mettre en avant.

A noter également que le Collectif des organisateurs signataires de la Pétition a décidé de ne pas se dissoudre et de continuer à se revoir pour «lutter contre le tout nucléaire», ce qui est tout à fait nouveau sur Saint Lô. La section locale du PS reste cependant discrète sur sa participation ultérieure aux travaux du Collectif. Prudence oblige...

Nous ne manquons pourtant pas d'objectifs de lutte anti-nucléaire sur la Manche - les deux derniers en date, les fissures à l'usine de La Hague, et l'arrivée du Pacific Swann à Cherbourg, peuvent et doivent montrer par une large mobilisation que nous ne laisserons pas le Cotentin devenir cette poubelle atomique d'un monde capitaliste centralisé dont le nucléaire est l'un des symboles. Le fait que la lutte anti-nucléaire n'est que l'un des aspects de la lutte anti-capitaliste est une idée qui fait doucement son chemin, même parmi les écologistes. C'est l'un des aspects très positifs révélés par notre mobilisation actuelle autour de la Pétition Nationale. C'est sûrement l'un des plus importants.

Philippe RICORDEAU
Secrétaire Fédération Manche



ÉCOLE - FORMATION

ALTERNATIVE A L'ALTERNANCE PROFESSIONNELLE

Savoir exploiter la contradiction interne à ce projet en imposant un contrôle des jeunes, travailleurs et enseignants, sur la formation de leur formation.

Le projet d'alternance professionnelle peut se résumer dans la déclaration du ministre de l'éducation Beullac: «l'école forme les citoyens, l'entreprise est la source de toute prospérité économique».

Il ne s'agit pas d'interpréter ce projet comme une simple «réforme» de l'institution scolaire, mais comme un désir de mutation interne et externe à l'école. Mutation n'est ni réforme, ni révolution. Mutation signifie, aujourd'hui, intégration de toute refonte de l'école au stade de développement du capitalisme international qui doit pour résoudre un certain nombre de ses contradictions, opérer une restructuration et une division internationale du travail. Il faut donc que toutes les filières de formation s'adaptent à ce redéploiement économique-socio-politique, mais aussi culturel. Il faut que tous les secteurs de l'école de la maternelle aux grandes écoles que ce soit dans l'enseignement public, privé ou dans l'enseignement patronal (écoles sous la coupe des chahambres de commerce, de métiers) forment:

- d'une part une main d'œuvre massive peu qualifiée ayant acquis une formation «maison» grâce aux stages en entreprises pour les élèves (CEP, CET et même Lycées), et grâce à l'apprentissage pour les exclus du système scolaire, ceux qui sont souvent désignés comme jeunes travailleurs en formation;

- D'autre part un petit nombre de jeunes qui ont pu suivre les filières de formation élitistes (section C) et qui seront la main d'œuvre qualifiée et hyper-qualifiée, cadres, technocrates, zélés serveurs objectifs des intérêts du capitalisme de pointe.

Dans la même réalité, les pactes Emploi-Formation permettent aujourd'hui, de résorber de façon minime et superficielle le chômage des jeunes, de six mois en six mois, moyennant des cadeaux-fait aux artisans, commerçants et industriels qui occupent une main d'œuvre presque gratuite à des emplois qui sauf exception ne leur apporte aucune qualification sinon celle de balayer ou de faire le garçon ou la fille de course (exonération des charges sociales, participation de l'état au paiement des salaires... un jeune de seize ans en stage Emploi-Formation gagne 25% du SMIC...) Mais cette situation n'est pas satisfaisante pour le pouvoir, il vaut donc mieux transformer l'école en y des périodes de stage en entreprise pour unifier et tenter de planifier les besoins de formation dont l'économie capitaliste a besoin.

Le projet Beullac-Ceyrac nous interpelle de façon directe car il repose sur une contradiction réelle tant dans son contenu que dans les conséquences qu'il veut avoir et qui peut se retourner contre sa propre finalité si jeunes, travailleurs et enseignants arrivent à exploiter «l'ouverture de l'entreprise» non dans un sens passif de pure intégration, mais dans la volonté de remettre en cause les mécanismes économiques d'exploitation, les mécanismes du pouvoir patronal, etc...

Soyons clairs, nous disons «non à l'alternance Beullac-Ceyrac» en en dénonçant les véritables buts mais nous pouvons organiser une lutte contre le système de formation proposé grâce à cette alternance qui va plus loin que la remise en cause d'un système scolaire clos, puisque le passage en entreprise des jeunes et même des enseignants (stages prévus aussi pour eux par Beullac) peut les rendre plus conscients de la réalité du système d'exploitation.

Cela dit, nous devons dénoncer:

1°/ L'exploitation de la main d'œuvre juvénile (cf: luttes des lycéens - Paris - Rouen - le Havre «Nous ne voulons pas connaître l'entreprise avant d'avoir fini notre scolarité» mot d'ordre politiquement assimilé car il ne tient compte d'une seule réalité à court terme, mais qui est compréhensible car qui accepterait sans réaction d'être employé aux sales travaux d'une entreprise quelconque?)

Dans l'alternance, il ne s'agit même pas de vente de sa force de travail, mais de don de sa force de travail.

Nous ne pouvons pas résoudre la question en demandant la rémunération des jeunes scolaires lors de leurs séquences en entreprise, car se serait entériner objectivement l'exploitation d'adolescents, enfants. La seule solution que nous puissions mettre en avant est celle d'un contrôle commun jeunes; travailleurs (syndicats) et enseignants dans une réelle qualification acquise dans l'entreprise, sur les cadences, les horaires et le contrôle, ne peut passer que grâce à une confrontation permanente entre syndicats de travailleurs, délégués du personnel, comités d'entreprise, et jeunes dits en formation et enseignants.

2°/ Le contrôle jeunes - travailleurs - enseignants, doit être exigé dans les luttes, l'instauration d'état de fait pour que les jeunes ne connaissent pas la vie en entreprise du côté patronal seulement, car à l'heure où l'école est souvent ressentie comme une prison, pour beaucoup d'enseignés et même d'enseignants, la majorité des jeunes est prête à échapper à l'ennui de l'écoute passive d'un enseignant à fuir même vers le balayage. Ex: un apprenti qui écrit dans un devoir de français «je préfère être exploité qu'aller à l'école».

Les enseignants eux aussi, pour ne plus sombrer dans le mal-vécu de leur fonction (surtout enseignants des LEP, CET, et centres de formation d'apprentis), pour ne plus se retrouver seuls devant des classes agitées de 30 élèves, pour ne plus tout essayer même la repression (demande d'exclusion d'élèves etc.) sont prêts pour une part non négligeable à fuir de temps en temps l'école.

Beullac sait d'ailleurs, en employant un langage soixanthuitard moderniste récupéré ce mal-vécu pour faire passer son projet

Nous devons dépasser ces tentations compréhensibles de fuite en appuyant la contradiction interne du projet Beullac en luttant de façon incessante pour le contrôle des travailleurs, enseignants, jeunes sur la formation et leur formation. C'est seulement en prenant et non en les quémendants, ces assurances nécessaires que nous pourrions faire éclater la contradiction de l'alternance.

Il ne s'agit plus d'agiter des slogans mais de mettre en pratique en interrogeant constamment les syndicats ouvriers, en réfléchissant avec les jeunes sur la vie en entreprise, en interrogeant les enseignants que nous pourront donner une dimension anti-capitaliste à la lutte contre la formation-intégration capitaliste et que nous pourrions tenter de réaliser une certaine unité populaire dans cette lutte.

Nous sommes un parti qui se réclame d'un projet de socialisme autogestionnaire; nous ne pouvons pas nous contenter de ce que je n'ai fait qu'effleurer pour les luttes immédiates. Nous devons tenter d'organiser des réflexions, des recherches avec les personnes concernées, c'est à dire travailleurs, enseignants et jeunes. Et oui, encore sur un projet de formation dans un autre type de société, une alternative à l'embrigadement exploitation prenant en compte le changement des rapports sociaux. Projet intégrant de la formation permanente, le recyclage permanent, le refus de toute division à vie pour chaque individu entre travail intellectuel et manuel, le refus de lier l'aspect culturel de l'épanouissement de chaque femme et de

chaque homme à sa seule fonction dans la production car si la culture n'est pas un supplément d'âme, la réflexion culturelle non comprise en termes d'accumulation de citation, ou de dates apprises par cœur, mais comprises comme développement de l'esprit critique, tenant compte des acquis intellectuels de chacun et de sa différence ne peut être éliminée au lieu de propos au service du capitalisme, nous risquons de devenir des robots au service d'une idée, d'un principe jamais appliqué, le socialisme.

Je me permets d'ajouter que cet article n'est qu'une première piste d'interrogation, qui n'engage pas le PSU, pas plus que la commission Ecole-Formation, même s'il prend en compte toute une réflexion collective de la commission.

Nous publions un PSU-INFO sur l'Alternance qui paraîtra d'ici quelques jours et qui donne une vue plus complète sur tous les problèmes évoqués et des axes de lutte plus concrets.

Janine Rousseau

Communiqué de l'assemblée générale des

Bibliothécaires en grève.

Les bibliothécaires de la ville de Paris, étaient en grève les 13 et 14 février. Jusqu'à présent, la politique de la direction de l'action culturelle visait à toucher un public le plus large possible. Confrontée dans quelques quartiers à une certaine forme de «violence», la direction amorce actuellement un retour à une conception plus classique de la «bibliothèque». Ce revirement tend à fermer les bibliothèques à un certain public. Ainsi la Bibliothèque Saint Eloi (12^e arr.) qui tentait une ouverture sur le quartier par une action adaptée à un public difficile, voit son travail stoppé et l'équipe dissoute autoritairement, et remplacée par un personnel nouveau supposé plus maléable:

- menace de licenciement à l'encontre d'une bibliothécaire titulaire accusée de s'être rendue complice d'agression verbale (proférée par une fillette de 13 ans), envers un conservateur récemment dépeché pour «rétablir l'ordre».

- Mutation forcée de l'ensemble du personnel.

Le problème des adolescents ne sera jamais résolu par un filtrage à l'entrée. Serait-ce la solution? C'est d'autant plus grave que cette politique semble toucher tout le secteur socio-culturel (licenciement de travailleurs sociaux dans le 19^e).



RÉUNION DES VINGT DEUX
ORGANISATIONS
SIGNATAIRES
DE LA PÉTITION
NATIONALE ÉNERGIE

Il a été décidé de développer la campagne de signatures sur les lieux de travail, marchés, etc... ainsi que la poursuite de l'organisation de réunions publiques communes. Un temps fort de mobilisation, par exemple une semaine, doit être décidé par département. Prévoir des initiatives multiples, pour créer l'intérêt autour de la pétition. L'objectif est d'arriver fin Mars avec un bilan important de signatures, ce qui dépend évidemment de l'ampleur de la mobilisation au plan local.

De grandes inégalités existent à ce point de vue. Dans certaines localités le nombre de signatures recueillies ainsi que les initiatives prises ont permis un réel élargissement de l'action. Mais dans certains départements (heureusement minoritaires) aucun collectif départemental n'est encore constitué. Dans ce cas le collectif demande aux organisations membres d'agir pour le constituer sans délai (donc avis aux fédérations du P.S.U. qui se trouvent dans ce cas).

Par ailleurs le collectif souhaite vivement l'ouverture systématique des mairies ou sont majoritaires les partis signataires de la pétition. Il est possible en effet d'y prévoir des panneaux explicatifs, des permanences, une table pour la signature, etc...

Localement des initiatives doivent donc être prises pour s'adresser aux mairies susceptibles de soutenir la pétition.

Des initiatives prises par la C.F.D.T., à la sortie des entreprises ou sur le lieu de travail montrent également qu'un nombre important de travailleurs est prêt à signer la pétition.

Enfin une réunion/bilan se tiendra le 29 Mars à Paris (de 10 heures à 16 heures); elle débattera aussi des propositions susceptibles de fonder une action commune au delà de la pétition. Cette réunion sera constituée des délégations des organisations (et non des collectifs), mais avec des représentants de la province. Les fédérations qui désirent envoyer un délégué doivent écrire au Parti. Chaque organisation présentera par écrit son appréciation du bilan ainsi que ses propositions (envoyer vos suggestions et remarques), notamment en vue de la réunion des secrétaires fédéraux du 1er Mars.

Un placard sur la pétition sera publié prochainement dans Le Monde en liaison avec un soutien aux luttes en cours (fissures, Plogoff, Golfech, etc...).

Autres points soulevés :

1/ Retraitement : un communiqué contre le nouveau déchargement de combustible irradié japonais est adopté; il proteste contre l'arrestation du capitaine de bateau de Green Peace. Une initiative sera prise sur le pro-

blème du retraitement par les 22 organisations. Il s'avère en effet que l'usine de La Hague ne fonctionne qu'à 10% de la capacité de production prévue; les piscines de l'usine sont donc totalement pleines et même au-delà (à 125%) ce qui crée de grands dangers (seuil de criticité), notamment pour le personnel. Un autre bateau doit arriver en Mars, ou mettra-t-on le combustible ?

2/ Fissures : les services de sécurité s'opposent toujours à la mise en divergence des centrales de Graveline et du Tricastin, le matériel d'exploration des fissures n'étant pas au point. Il faut voir là un résultat de l'action menée, notamment à travers la pétition.

La solution logique serait maintenant de décharger les réacteurs... mais les pressions gouvernementales et d'EDF sont considérables!

D'autres défauts (décollement de surface) sont détectés à Dampierre. Enfin, plusieurs réacteurs sont arrêtés par suite d'incidents, (notamment des fissures) dans plusieurs pays (G.B., R.F.A., en Finlande refus de mettre les centrales en route, etc.),

2/ Interdiction professionnelle: interventions auprès du ministre de l'Environnement pour demander la réintégration de Michel Genestout qui a perdu son poste de contractuel à la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement du Limousin, suite aux informations parues dans la presse sur la pollution radioactive des eaux alimentant la ville de Limoges (mines d'uranium).

S.D.

DÉBAT SUR L'UNION
DANS LES LUTTES

La pétition nationale de l'union dans les luttes connaît un succès certain. Elle apparaît à beaucoup de militants de gauche comme l'expression de leur volonté de sortir de la logique de division dans laquelle s'enfoncent PC, et PS. Le PSU rappelait à sa direction politique de Décembre le caractère révolutionnaire, démocratique et UNITAIRE, du courant politique qu'il représente. Passons donc aux actes!

J'exprime ici mon désaccord avec la position officielle du parti par la voie du secrétariat national. Je pense que le PSU se doit d'appeler à signer et à faire signer. L'unité ne s'est jamais faite et ne sera jamais sur nos propres bases, ce que nous suggère le S.N. (drôle de conception de l'unité!). Ce qui compte c'est la volonté de la base des militants de gauche, politiques, syndicaux, d'en finir avec la situation actuelle. Concrètement il faut appeler à la formation de comités unitaires de base autour de la pétition nationale (déjà quelques uns se sont mis en place dans certaines entreprises) si l'on veut que l'unité soit l'affaire du plus grand nombre et non celle des appareils des partis.

A PROPOS DU CANDIDAT SOCIALISTE
AUX PRESIDENTIELLES.

Alleluia! Depaquit vient de faire une découverte fondamentale: Rocard ne sera pas le candidat du PS, malgré les sondages! Ce qui était au Havre encore (voir Leduc en commission) : lire dans du marc de café est devenu soudain réalité; ce que des camarades de la nuance 3 disent depuis Saint-Etienne est enfin ressenti par la «majorité». Que Dieu entende Depaquit (et que celui-ci ne chage pas d'avis!), il vient de comprendre que les sondages ne font pas toute la politique et que les militants et les appareils ont leur importance même au PS, celui-ci est qualifié de parti présidentiel au début du papier, de semi-présidentiel au 2/3 du texte, est-ce une nuance apportée à la pensée de l'auteur, ou plutôt une vision fugitive de l'incohérence interne du développement. Mauvais papier donc, et pour une raison fondamentale: il n'y a aucune analyse de ce que représente en termes d'idées politiques et de stratégie, et la majorité Mitterand-Cerès, et la minorité Mauroy-Rocard. Mieux, Depaquit se refuse à cette analyse: «donc la question importante est celle du candidat et le reste n'est que brouilles» (comme s'il n'y avait qu'au PSU que la lutte des tendances recouvrirait une lutte d'idées!). Cette faiblesse de l'analyse était déjà apparue au Havre en commission: la volonté de «la majorité» de ne pas apporter une appréciation sur le congrès du PS, sur ce qu'est la majorité actuelle et sur ce qu'est la minorité, en termes de projets politiques et de stratégies. C'était, n'avait-il semblé à l'époque, une concession aux sentiments nostalgiques rocardiens d'une faible minorité de camarades du PSU sureprésentés au niveau de la direction. Cela s'est traduit au Havre par une incapacité de caractériser le projet de Rocard de projet ouvertement social-démocrate permettant une ouverture à droite après 1981, par une incapacité à dire que la victoire de Mitterand au congrès du PS était «globalement positive».

Tel qu'il est conçu, l'article peut paraître n'être qu'un papier de dépit amoureux, face à la tactique de Rocard au sein du PS, votant le projet socialiste comme une motion nègre-blanc radicale socialiste, alors que ce papier devrait dire beaucoup plus: Rocard postule à la fonction charnière naguère occupée par le radicalisme et c'est pourquoi il faut le combattre car il sert à justifier le PC dans son appréciation de virage à droite du PS et il renforce le sectarisme étroit du PC. Le dénoncer, c'est aussi voir venir à nous des militants du PS décuivrants certaines réalités de leur parti...

En résumé, je propose un devoir de vacances à Depaquit (il pourra se faire aider par Leduc!): une analyse de la lutte politique au sein du PS, cela est indispensable si l'on croit à une politique alternative possible

LETTRE DU BUREAU POLITIQUE

18 Février 1980

1 - Débat avant la rencontre avec une délégation du bureau confédéral de la CFDT : le «recentrage», les propositions du PSU.

2 - MANIFESTATION DU 26 AVRIL

Réunion de Travail avec le M.D.P.L. et les C.A.N. Le M.D.P.L. souhaite que des initiatives soient prises le 26 dans un certain nombre de villes. Accord sur la possibilité d'organiser des manifestations à Paris et dans quelques grandes métropoles régionales.

Le M.D.P.L. souhaite en outre que l'appel prenne largement en compte les aspects spécifiques du militarisme et de l'impérialisme français. Accord du PSU avec ces propositions.

Une réunion de rédaction du texte définitif d'appel est fixée au 27 Février (invités : C.A.N. Amis de la Terre, CEDETIM, MAN, M.D.P.L. C.S.C.V....)

Préparation technique : un projet de badge et d'affiche a été retenu.

3 - RAPPORT DE GUYET SUR LONGO MAÏ

Deux rencontres du groupe d'information (composé de représentant(e)s de la Région PSU-Provence et de Guyet, BP/CNA).

. la discussion avec des membres de la coopérative s'est bloquée sur une divergence à propos des thèmes à aborder. La délégation PSU souhaitait connaître les motivations personnelles des individus souhaitant adhérer, les membres de la coopérative voulaient engager un débat de fond sur les positions du PSU face à leur expérience.

. La délégation PSU a assisté à une assemblée du GAER (Groupe Local centré son action sur l'aménagement régional et hostile à Longo Maï) à laquelle participaient un groupe de Paysans-Travailleurs et des «anciens» de Longo maï. Le dossier établi par le GAER est versé aux débats. La Région Provence du PSU demande que la D.P. débattre et que la décision définitive sur des demandes d'adhésion soit prise sereinement. Question en suspens : sur le

«mode de vie» de la communauté, sur la politique d'aménagement agricole de Longo Maï, sur la nature et le mode de diffusion de la polémique entre Longo Maï et des militants locaux (dont le responsable du PSU). Article en préparation sur les expériences communautaires.

4 - T.S. HEBDO

observations après le premier numéro :

. faut-il ou non envoyer les 8 pages à l'ensemble des abonnés (le 4 pages externe est léger...). Donc, diffuser la lettre du B.P., les tribunes libres, etc, hors des abonnés adhérents.

. il faut roder la formule «lettre du B.P» confuse et rendant mal compte des débats.

. faire un journal utilisable hors du PSU...

La majorité du B.P. se prononce pour l'envoi du journal (8 pages) à l'ensemble des abonnés. Une semaine sur 4, pas de T.S.Hebdo (publication de T.S.Mensuel). En cas de nécessité, envoi de «Directives» selon l'ancienne formule.

5 - CALENDRIER

7 Mars

Débat à Témoignage
Chrétien «pour une
autre défense»

CIMERMAN

7 Mars

Compiègne

RAVENEI

Avril

Epinal

BOUCHARDEAU

9 Mai

Sens

BOUCHARDEAU

16 Mai

Marseille

BOUCHARDEAU

6 - PRESIDENTIELLES

Contacts en Corse avec les groupes nationalitaires et la presse «non conformiste» locale. Intéressés par la mise au point d'un projet Alter Corse. une tournée d'huguette en Mai est envisagée.

DEBAT CROISSANT

Un concentré d'un quart de page de T.S. Hebdo (n°847) pour de l'anticommunisme primaire, cela est beaucoup. Sans doute, le PSU, dans la p+riode que nous vivons, n'a rien à dire...

Sans doute aussi, les nombreux militants communistes et autres, interdits de poste dans l'Administration française, cela n'est pas important. Les nombreux militants et délégués syndicaux dans les entreprises qui ne sont jamais vus aux postes auxquels leur donne droit leur compé+ tence, ne sont-ils pas, eux aussi, des interdits professionnels? Alors, il faudrait aussi en parler, mais hélas, pour certains de nos camarades, le combat contre le capitalisme est moins important que le combat contre le P.C.

Si nous voulons renforcer le parti et gagner des adhérents, je ne crois pas qu'il faille d'abord faire plaisir aux anti-communistes, je crois que chaque jour la télé, la radio et le reste leur donnent toute satisfaction dans ce sens.

Si nous reprenons l'article et que nous lisons : «la seule position possible pour les communistes doit être la défense sans concessions du droit de tous les individus (y compris les adolescents et les enfants) à vivre une sexualité comme il leur plaît (y compris si elle inclut l'homosexualité, la pédophilie, ou toute autre forme de sexualité) dès lors que les partenaires sont libres et consentants».

Suite à cela, on peut imaginer l'ouverture de maisons spécialisées pour enfants de 7 ans, et qui peut dire que cela ne leur plairait pas, et qui pourrait dire qu'ils ne sont pas libres et consentants. Quand nos braves militaires en Indochine se faisaient faire pendant leur repos des fellations par des gamines de 10 à 12 ans, qui peut dire que cela ne plaisait pas à ces enfants, et qui peut dire qu'elles n'étaient pas libres et consentantes.

Quant au Liban, des jeunes garçons de 8 à 10 ans sont offerts aux touristes pour la sodomie, qui peut dire que cela ne leur plaît pas et qu'ils ne sont pas libres et consentants?

La liberté sexuelle des enfants peut tout simplement les amener à la prostitution, et peut-être cela leur plairait-il, en guise de liberté, ils verraient vite poindre l'esclavage, et tout à fait consentants.

Que «L'Humanité» n'ait pas publié ce genre de prose, cela est tout à son honneur, et de plus on voit quelle exploitation il aurait pu en être faite. Que T.S. puisse reproduire une telle connerie dans un encadré d'un quart de page, sous le titre fallacieux «contre les interdits professionnels, pour la liberté d'expression», je trouve cela attristant, pour ne pas dire désastreux. Le B.P. cautionne-t-il ce genre d'articles?

Amicalement,

Le 23/02/80, de 10h à 17h, 9 rue Borromée 75015, RENCONTRE NATIONALE DU SECTEUR IMMIGRÉS. Programme de la journée:

10h - Informations sur les lois et projets de loi, avec la participation d'un avocat du GISTI

- intervention d'un responsable immigré de la MTI.

13h - Casse-crôte sur place

14h - Echange d'informations sur les activités locales de chaque participant.

Le 01/03/80 JOURNÉE PORTES OUVERTES, au foyer SONACOTRA-AMPERE de Massy, rue Ampere, à partir de 12h.

Le PSU-Doc sur les travailleurs immigrés est en préparation. Envoyez vos contributions au secteur.

Les travailleurs Turcs sans papiers, passés à l'émission récente du nouveau vendredi sur FR3, ont entrepris une grève de la faim le 11/02/80.

Maison Verte, 127, rue Marcadet, 75018 Paris.

DESMELIERS

CALENDRIER INTERNE

ATTENTION!

TRIBUNE SOCIALISTE

MENSUEL

Très spécial

LE P.S.U. A 20 ANS

Sort le 29 février 1980. Il sera à la disposition des secrétaires et trésoriers fédéraux qui se réuniront rue Borromée les 1^{er} et 2 mars.

Mais d'ores et déjà, les sections et chaque militant doit en prévoir une diffusion *exceptionnelle*

Ce numéro retracera à travers des photos, des affiches, des documents de presse et quelques articles de synthèse, 20 ans de la vie du P.S.U.. Ce sera un avant goût de l'album que nous sortons pour ce XX^e Anniversaire.

Prévoyez des ventes massives...

Songez aux amis qui vous demandent de temps en temps ce qu'a réalisé le P.S.U.... Offrez-le leur!

Ce numéro pourra être vendu pendant plusieurs mois, il devra faire partie de nos futures tables de presse

**PASSEZ DÈS MAINTENANT DES
C O M M A N D E S !**

L'écologie, c'est politique
Vivre, Produire, Travailler autrement!

Réunion publique du PSU:

SAMEDI 1^{er} MARS

DE 14h à 18h

SALLE P. FROMENT

Place du marché, VITRY Débat, librairie, montres LIP, bar, musique, ... Avec Dominique Lalanne: GSIEN, CFDT, élu PSU

VENDREDI 29/2

21 rue des Malmaisons, Paris 13^e, Metro Porte de Choisy,

«Pour des alternatives au nucléaire»

Réunion-débat

ULCFDT 13^e, PSU 13^e, peut-être PS 13^e (ils hésitent à participer)

20h30 projection du film: **CONDAMNÉS A RÉUSSIR**

21h30 Débat (pour le PSU: V. Comparat)

RAPPEL

Réunion de travail des militants PTT R Parisienne, Vendredi 22/2, à 20h30, 9 rue Borromée

COORDINATION THOMSON

A l'initiative de quelques camarades (Bagneux et Genevilliers) la coordination PSU souhaitée s'est réunie le 1^{er} février 80, rue Borromée. Plusieurs points ont été abordés en présence des camarades des Vélisy et de la Brandt, et une réunion est prévue:

LE MARDI 4 MARS 80
à 18h30

9, rue Borromée 75015 Paris

Ordre du jour:

- alternatives pour l'emploi
- temps de travail
- nucléaire
- divers...

MESSAGE

Josette on a retrouvé ton pyjama!

Jean Jacques/Catherine

MESSAGE

Catherine, bon anniversaire

Jean Jacques

**XX^e ANNIVERSAIRE
MONTAGE DIAPO
MODE D'EMPLOI**

Après exp + rience, un conseil : entrecoupez la présentation du montage d'interventions développant un certain nombre de sujets. La présentation du montage y gagne en efficacité.

MATERIEL A VENDRE

Urgent

2 machines SAM révisées
occasions uniques
Prix: 5 000 F. pièce
livrées clef en main

une machine à écrire FACIT
électrique révisée : 1 000F.

contacter J.C. CHAMBLAIN
tél : 733 57 54 à Asnières

ADHESIONS - FLASH

De nouvelles adhésions:

2 à Bar le Duc (Meuse)

1 à Nancy (meurthe et Moselle)

sur Pompey

2 à Rochefort (Charentes)

2 à Montchanin (Saône et Loire)

2 au Creusot (Saône et Loire)

Signalez-nous sans tarder les nouvelles adhésions, MERCI

INFORMATIQUE

La prochaine réunion de la Commission Informatique aura lieu Vendredi 29 février à 18 H.30 rue Borromée.

A l'ordre du jour : analyse de l'interview de la CFDT, préparation de l'interview de la CGT, suites du dossier dans Tribune Socialiste (Juin) et du PSU-DOC Informatique.

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)
Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Profession

Code postal Ville

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)
à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

SECRETARIAT: Marie Granger

REDACTION: Tel 566.45.37 et 566.45.64 poste 37

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Victor Leduc

PHOTOCOMPOSITION: Paule, Isabelle, et Marie

NUMÉRO DE LA COMMISSION PARITAIRE: 620 32

Edité par la SARL «Société Nouvelle de Presse Politique», 9 rue Borromée 75015 Paris

PHOTOCOMPOSITION ET IMPRIMERIE: Editions SYROS, 9 rue Borromée 75015 Paris, Tel:566.45.37

CHASSE AU GASPI

PSU / FETE LE MUR

GASPIS ...

Il faudra bien, un jour, s'attaquer de front au problème du gaspillage des fonds publics. Jour après jour, hélas, les exemples s'accumulent qui montrent à quel point l'argent de l'Etat est dépensé en dépit du bon sens. Voici l'un des derniers : samedi après-midi, «on» (la Préfecture? l'Hôtel de police?) a mobilisé au moins une cinquantaine de policiers pour «appréhender» sept malheureux colleurs d'affiches. Pas des truands, des dangereux malfaiteurs, des proxénètes notoires ou des exhibitionnistes-revendeurs de drogue. Non, des simples militants qui voulaient montrer que la récente loi sur l'affichage revient à réduire au silence tous ceux - et ils sont légion - qui n'ont pas les moyens de s'offrir le luxe d'un affichage commercial, type «Affichage Giraudy».

Calculons : cinquante policiers un samedi après-midi, avec les primes de risque, les heures supplémentaires et l'amortissement du matériel, cela doit chercher au moins dans les 350 F. par tête - presque 2 millions anciens au total. Payés par le contribuable, bien sûr. A ce prix, ça fait des affiches de grand luxe, dorées sur tranches.

Une suggestion : la prochaine fois, plutôt que de déranger des fonctionnaires un samedi après-midi, jour de repos, la Préfecture ne pourrait-elle pas louer, pour le même prix, des panneaux publicitaires, qu'elle offrirait aux groupes et associations qui ont besoin de s'exprimer et pas d'argent pour le faire? Tout le monde y gagnerait. Même le Préfet. En amabilité au moins. Parce que, pour le moment...

Fédération de Côte d'Or du PSU

Bientôt le XX^e Anniversaire
Bientôt le grand rassemblement
Bientôt les 22 et 23 Mars
Adhérent(e)s
sympathisant(e)s
curieux

Dès maintenant, mobilisez-vous
Pour que ce rassemblement
Soit celui de tous les autogestionnaires, le
rassemblement d'une gauche différente
D'Alsace
De Bretagne
D'Occitanie
De Corse
De Provence
D'Italie, de Belgique, d'Allemagne, ...
Venez fêter le XX^e Anniversaire du PSU

22/23 MARS PALAIS DES ARTS
325 rue Saint Martin
75003 - PARIS

ALTERNATIVES REGIONALES

POUR DES CONTRE-PLANS REGIONAUX

Face à la crise, le mouvement ouvrier français est tenté de ne se battre que pour défendre les acquis. Cette attitude uniquement défensive le PCF et le CERES tentent, rarement d'en faire une stratégie. A l'inverse certains socialistes sont prêts à gérer eux mêmes la crise. Nous dénonçons cette double impasse en y opposant la stratégie du contrôle, cela signifie que le mouvement ouvrier impose ses propres conditions, qu'il ne se batte pas seulement contre, mais qu'il mette en avant des objectifs de rupture et de transition.

Tout cela on le dit dans nos congrès. Et il est temps de l'appliquer, d'abord sur le terrain de l'emploi. C'est le sens de la campagne des alternatives régionales d'emploi. A nous de montrer que l'imagination au pouvoir ce n'est pas seulement un slogan :

Oui il faut remettre en cause les rythmes et l'organisation de la production, imaginer de nouveaux horaires pour aller vers les 30 heures, des formules à mi-temps pour ceux qui le souhaitent, se battre pour des productions socialement utiles.

Oui il faut faire un bilan de toutes les modalités juridiques des créations d'emplois : les coopératives (si ce n'est pas l'idéal, c'est parfois comme à LIP la seule solution), les solutions industrielles, les initiatives des collectivités locales (le temps n'est probablement pas loin où on jugera les élus locaux par rapport à leur action sur l'emploi ! et les élus autogestionnaires ?).

Oui, il faut se battre pour des créations d'emplois sans esquiver toutes les questions que cela pose (cf texte de J.P. Gilly ci-dessous qui insiste avec raison sur les rapports internationaux et la nécessaire mobilisation).

Oui, il faut s'intéresser aux activités industrielles et ne pas se cantonner uniquement dans les propositions d'activités rurales et écologiques.

Oui, Paris et sa région sont aussi concernés, par cette campagne (on attend aussi analyses et propositions de la part des militants parisiens !).

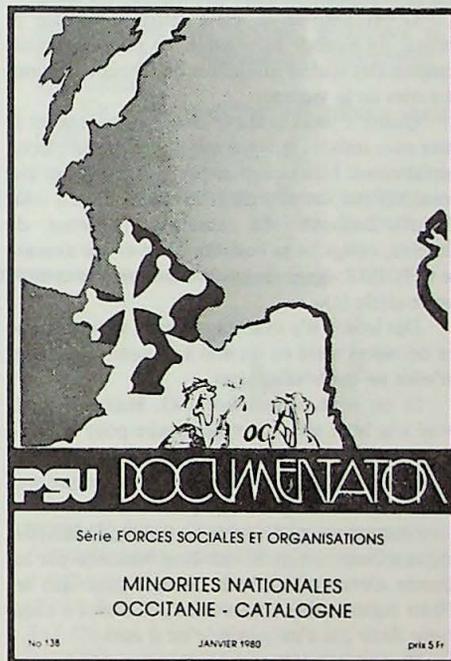
Oui, cette campagne est décisive pour toutes les régions où se battent les minorités nationales ; l'autonomie n'aurait pas de sens si elle n'était pas aussi autonomie économique («produire d'abord pour ses propres besoins»).

Oui, il ne faut pas avoir peur des mots. En proposant une solution alternative pour l'emploi c'est bien des contre-plans régionaux qu'il faut viser le mot pour choquer certains.

Si c'est le cas relisez à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du P.S.U. ce que fut le contre-plan du P.S.U. en 1964. Vous verrez que ce n'était pas quelque chose de technocratique, que cela s'inscrivait dans un contexte de luttes (la grève des mineurs), que c'était articulé avec des propositions politiques (le front socialiste). Alors peut être que, cohérents avec notre logique du contrôle, il nous faut renouer avec ces traditions là.

Provocateur, ces quelques propos ? peut être. Mais quel rôle aurait le P.S.U. s'il se cantonnait dans un ron-ron rassurant. Evidemment cette campagne, et c'est une de ses originalités, ne se fera pas sans discussions, sans confrontations des approches des diverses fédérations. C'est pourquoi depuis plusieurs semaines déjà, T.S. Hebdo ouvre ses colonnes aux réflexions des fédés, aux débats. N'est-ce pas d'ailleurs un débat un peu plus au fond que la question rituelle de congrès sur ce qu'on fait aux prochaines élections ? Alors à vos plumes.

YVES BAROU. ALBERT ROSSE



LISTE DES P.S.U. - DOCUMENTATION disponible au 2 Janvier 1980		
N°	TITRES	PRIX
22/23	Sur le mouvement politique des masses	2,00
21/25	La police dans la lutte des classes	2,00
27/28	La crise du système monétaire capitaliste	2,00
53/53/54	Quand les patrons vont à l'école...	3,00
36/57	Stonisme et libération	4,00
92/93	Une section du P.S.U. à Paris	4,00
98/99	Le syndicalisme à l'école	4,00
106/107	Le P.S.U.	4,00
110	Comment battre la droite *	2,00
111/112	Militier à l'Université	4,00
113/114/115	Les chrétiens et la lutte pour le socialisme	6,00
116/117/118	Electro-médecine : le P.S.U. accuse !	6,00
119	Parti socialiste, social-démocratie, et socialisme	2,00
120/121/122	Les couches sociales à la campagne	6,00
123/124	Une fédération du P.S.U. : Tarn-et-Garonne	4,00
125/126/127	Nationalisme et Autogestion	6,00
128	La formation dans les fédérations du P.S.U.	4,00
129	La terre, outil de travail ou marchandise	4,00
130	La France au hit parade des inégalités	4,00
131	La forêt malade du profit	4,00
132	Le P.S.U. face à la crise de la gauche	4,00
133	Etre femme au P.S.U.	4,00
134	Les villes nouvelles en faillite	5,00
135	La crise, une analyse	5,00
136	Le P.S.U. et le sport	4,00
137	L'affichage, une liberté menacée	5,00

ABONNEMENTS : 40 F pour 10 numéros.
Chèques à l'ordre des Editions SYROS, 9, rue Borromée
75015 PARIS - C.C.P. 19 706-28 Paris

PROCÈS DU VIOL: JUSTICE DE CLASSE

Un procès pour viol, jugé comme tentative de viol, vient de se dérouler aux Assises de Limoges, les 19, 20 et 21 novembre, trois ans après les faits.

Les trois accusés appartiennent à la bourgeoisie de la ville, offrant par leur «situation sociale bien assise», des garanties de «bonne moralité»; la victime - Elisabeth - est de condition modeste.

La «bonne moralité» des accusés ne les a pas empêchés de proposer leurs sous à Elisabeth (contre le retrait de sa plainte).

Face au pouvoir de la défense des accusés (5 avocats), Elisabeth comptait sur le prestige et la renommée de Gisèle Halimi. Celle-ci accepta de la défendre, mais... Gisèle Halimi n'est pas venue...

Le Groupe Femmes, par solidarité avec Elisabeth, décida d'écrire à G. Halimi, pour s'étonner de son absence, s'appuyant sur le choc subi par Elisabeth, qui comptait sur cet atout pour que sa réhabilitation et la culpabilité de ses agresseurs soient reconnues publiquement.

G. Halimi jugea cette lettre injurieuse et refusa, du haut de la capitale, de faire citer deux témoins (les seules) militantes du Groupe Femmes et amies de la victime.

Quitte à jouer la carte de la justice, autant le faire avec tous les moyens mis à disposition : leçon parfaitement bien comprise par les accusés qui disposaient, eux, de près de 20 témoins. Face à cela, Halimi imposait son absence, l'absence de témoins, déléguait sa collaboratrice et une avocate de CHOISIR, imposée en dernière minute comme partie civile (1).

Dès lors, il n'y avait plus lieu de s'étonner que ces dernières aient eu du mal à soutenir un dossier qu'elles ne maîtrisaient pas.

Si on peut reconnaître à G. Halimi d'avoir mené une lutte efficace et nécessaire pour la cause des femmes, il faut remarquer que maintenant elle se sert de cette cause pour défendre ses propres intérêts et son image de marque.

Contrairement à toutes les pratiques judiciaires, la «Cour» retint le huis-clos demandé par les accusés alors qu'Elisabeth insistait pour que les débats soient publics : «ce n'est pas à moi à avoir honte, de ce qui s'est passé, c'est à eux».

Ils ont été reconnus coupables par la justice; mais leurs situations sociales et familiales leur ont valu des circonstances atténuantes. Ils ont été condamnés à 2 ans avec sursis. Le même jour, en correctionnelle, une peine de 2 ans ferme a été infligée à un jeune pour vol à la tire (sans doute n'avait-il pas 5 millions à offrir à un éventuel avocat!). De plus, nous ne pouvons nous empêcher de faire le rapprochement avec un autre procès pour viol, commis par trois «loubards», qui s'est déroulé lui aussi aux Assises de Limoges. L'instruction n'ayant duré que quelques mois, ils ont été condamnés à la peine de 12 ans de réclusion criminelle (ils n'avaient ni nom à particule, ni fortune personnelle ou familiale).

L'appareil judiciaire peut frapper et frapper très fort; mais ne frappe-t-il pas toujours les mêmes ? (La plus forte peine prononcée pour viol est, jusqu'à présent, de 18 ans ferme : elle a été prononcée contre un travailleur immigré...)

(1) Gisèle Halimi a demandé pour son «absence» 9 000 frs, dont 2 000 pour l'association «CHOISIR»!

Information communiquée par
P.S.U.
Planning Familial
Groupe Femmes
membres du Collectif contre le Viol

Déjà durement éprouvée par la crise sidérurgique dans le Bassin de Briey, la petite ville d'HOMECOURT (10 000 hab.) connaît une nouvelle difficulté d'emploi avec la fermeture d'une entreprise de charcuterie, la maison SOLPA-HERTA (383 emplois).

L'histoire de cette entreprise peut se résumer ainsi: on commence par faire «boîter le canard» (entre 1974 et 1977) en transférant en Allemagne (SOLPA avait été racheté en 1960 par le groupe allemand HERTA) ou vers une nouvelle unité de production mise en place à Saint Pol (Pas de Calais), une partie de la fabrication précédemment faite en Lorraine. Puis, de restructurations en restructurations, la commercialisation et la distribution sont installées vers d'autres lieux.

SOLPA n'est donc plus autonome au sens économique. Elle dépend entièrement de HERTA qui achète la production et la commercialise, ce qui fait qu'une saucisse fabriquée à Homecourt ira à Paris (plate-forme de distribution) avant de revenir dans un super-marché de Homecourt (via Nancy), à 100 mètres de l'endroit où elle a été produite !!!

De gros bénéfices sont ainsi réalisés par HERTA, mais HERTA veut plus. Il va donc chercher à accroître la production et, pour se faire, il n'hésitera pas à culpabiliser les travailleurs sur l'absentéisme. En particulier les femmes du chantier emballage où les conditions de travail sont très dures. Puis HERTA tentera de mettre fin, à court terme, à la production à Homecourt pour accroître celle de Saint Pol.

Suite à toutes ces «manipulations», le «canard» est devenu très «boîteux».

Herta qui achète la production de SOLPA-Lorraine au plus bas prix possible, rend cette dernière déficitaire.

Si bien qu'en Janvier 79, les patrons font un première tentative pour liquider la SOLPA d'Homecourt.

Et la SOLPA dépose son bilan.

Comme on s'en doute, les travailleurs refusent le dépôt de bilan et imposent par la lutte un protocole d'accord signé en Février 79. Dans ce protocole, le syndic, les actionnaires SOLPA et HERTA promettent de tout mettre en œuvre pour le maintien de l'unité de production de Homecourt. HERTA déniche un nouvel actionnaire et la SOLPA devient la SOLOC (Société Lorraine de Charcuterie) qui revendique tous les avantages d'une nouvelle société et le licenciement accepté de 107 employés d'Homecourt.

Mais ça ne suffit pas au groupe HERTA: il faut supprimer le canard qui continue de boîter. Les nouveaux patrons comptaient obtenir des subventions publiques; ils n'ont rien obtenu. Aussi n'hésitent-ils pas à mettre, du jour au lendemain, 383 travailleurs à la rue.

La direction SOLOC démissionne le 2 Janvier 80. Le 10 Janvier, le syndic envoie les lettres de licenciement aux 383 travailleurs qui occupent l'entreprise depuis le 3 Mars et qui gardent précieusement 80 tonnes de viandes dans les congélateurs. Les lettres de licenciement sont brûlées. L'occupation continue. Le préavis de 2 mois prendra fin le 10 Mars.

Popur l'heure, la CGT propose une action interprofessionnelle et intersyndicale dans le Bassin de Briey. L'objectif est de provoquer des négociations tripartites Pouvoir-Patrons-Syndicats.

Le P.S.U. soutient toutes les initiatives qui visent au maintien des emplois.

Par ailleurs, pour sa part, l'Union des Sections P.S.U. du Bassin de Briey propose d'agir sur la distribution HERTA, responsable de la liquidation et largement bénéficiaire dans cette opération.

Les plates-formes de distribution de Paris et de Lyon doivent être paralysées tout le temps qu'il faudra pour qu'HERTA investisse à Homecourt et garantisse durablement l'emploi dans l'entreprise.

Information communiquée par L'Union des Sections P.S.U. du Bassin de Briey.



SOCIAL-SANTÉ

UN PROJET DE REFORME DES ETUDES D'ASSISTANTES SOCIALES

Fin octobre 79, les directrices d'école ont connaissance de l'existence d'un projet de réforme que le ministère risque d'imposer par décret fin décembre.

Ce projet modifie les études actuelles de service social essentiellement sur trois points: la sélection, la formation, les stages.

Une sélection à deux niveaux

1-une première sélection est effectuée par la DRASS (Direction régionale de l'Action Sanitaire et Sociale). Les DRASS dépendent directement des préfetures!

Il s'agit d'un recrutement sur dossier et de deux épreuves écrites.

2-Les admissibles suivront une nouvelle épreuve organisée par les écoles. Le barrage le plus fort se situera au niveau de la DRASS.

3-l'accessibilité des études à un éventail plus large de personnes (le Bac ne serait plus exigé, possibilité d'équivalence, sélection ouverte aux femmes ayant élevé trois enfants...) semble démagogique, la DRASS ayant tout pouvoir sur les critères de sélection.

La formation

- La DRASS accroît son contrôle sur le contenu du programme, les agréments des monitrices de stage, les choix budgétaires...

- Le contenu des programmes s'appauvrit. La priorité est donnée à des disciplines pratiques (économie sociale et familiale...) au dépend de celles permettant une approche critique des phénomènes sociaux (économie politique, sociologie, analyse institutionnelle...).

- Les stages s'allongent au préjudice des cours théoriques. Seulement huit à dix mois de stages seront effectués auprès de monitrices agréées. C'est une manière de dissimuler la pénurie des terrains de stage.

- L'étudiant est amené à se spécialiser. Il devra choisir son stage de troisième année en fonction du secteur professionnel où il travaillera à l'issue de ses études.

- Il n'est pas question dans tout cet avant-projet de possibilités d'équivalences avec les facultés.

Tout au long de sa formation, l'étudiant sera contrôlé de façon à ce qu'il ne puisse être trop critique par rapport aux normes des

administrations. Ses possibilités de comprendre les problèmes des usagers et d'y apporter des réponses en seront donc limitées... Mais en période de crise économique, il serait dangereux pour le pouvoir en place que les travailleurs sociaux analysent avec trop d'attention les causes des problèmes dont ils ont connaissance...

Le projet a fait l'unanimité contre lui. En novembre, les écoles et les professionnels se sont massivement mobilisés. Mais... peu d'acquit: le décret au lieu de passer en décembre 79 risque de passer en Mars, sans grande modification. L'opposition s'est un peu essouffée. Cette lassitude n'aurait-elle pu être évitée si une coordination réelle entre travailleurs en formation et professionnels s'était mise en place? Du côté syndicats, les informations ont mal circulé; pourquoi si peu d'action pour manifester clairement leur opposition?

Ce n'est peut-être pas encore vraiment trop tard...

Des travailleurs sociaux
de Paris

LE SYSTÈME DE SANTÉ EN QUESTION

Conférence-débat organisée par le P.S.U.

Plus d'une cinquantaine de personnes d'origines sociales très diverses (médecins, travailleurs sociaux, para-médicaux, retraités, syndicalistes...) ont participé le jeudi 31 janvier à Nevers à la **conférence-débat** organisée par la section P.S.U. de la Nièvre.

Il est vrai que le thème de la soirée était particulièrement d'actualité, puisque deux décrets récents interdiront à partir de Mai prochain le **remboursement à 100%** des soins médicaux par la Sécurité Sociale et les mutuelles.

Ces décrets ont été très mal accueillis tant par les médecins que par les organisations de travailleurs.

Dans son introduction, R. PICQ a d'ailleurs rappelé que les mesures proposées par le pouvoir étaient mal-venues, inopérantes et graves:

- augmentation des charges de santé imposées au travailleurs;

- remise en question du conventionnement médical

- restriction de la liberté des citoyens dans leurs moyens de se garantir collectivement contre les risques-maladies

Ces mesures soulignent l'**incapacité du pouvoir** à s'attaquer aux **vrais problèmes de santé** et sa volonté de détruire systématiquement cette **solidarité** qui avait été à l'origine de la sécurité sociale.

Le **Docteur Granier**, président de l'union syndicale de la médecine (regroupant plusieurs syndicats de médecins), dans son exposé très dense, particulièrement documenté, avec chiffres à l'appui a analysé

d'une manière critique notre **système de santé actuel** et fait des **propositions pour demain**

Il a dénoncé le **pluralisme des caisses** (régime général, caisse agricole, caisse des non-salariés non agricoles ou des non-non) lesquels disposent de financements très variés.

Il a expliqué le déficit de la Sec. Soc. par l'impossibilité de maîtriser les dépenses de santé dans un **système libéral** soumis aux lois de l'offre et de la demande.

Il a souligné les **difficultés du système de conventionnement**. En effet, la convention donne aux médecins conventionnés des avantages non négligeables: fiscalité allégée, amélioration de la retraite, convention maladie... En contrepartie elle les contraint à respecter des tarifs négociés chaque année. Mais beaucoup d'entre eux (10000) sont autorisés à des **dépassements exceptionnels**. La convention est devenue une **convention passoire**. En fait, il y a une contradiction fondamentale entre l'objectif de la médecine qui est la prise en charge de la santé des gens et le **régime libéral** adopté en France, qui est basé sur le **profit** et la **con-**

currency.

C'est pourquoi Gabriel Granier insiste particulièrement pour que la **médecine sorte du système marchand**. Il évoque à ce propos les formules en usage au Québec, en Grande Bretagne, en URSS, en RDA, en Chine.

Il propose un autre modèle: les **unités sanitaires de base** regroupant des médecins de compétences complémentaires, des para-médicaux, des infirmiers, des pharmaciens...et prenant en charge un secteur de huit à DIX MILLE PERSONNES.

Il avance des **propositions pratiques** pour mieux gérer et maîtriser les **dépenses**:

- **planification** de toutes les structures aussi bien au niveau de la médecine de ville que des hôpitaux

- **plein emploi** du personnel

- **participation des usagers** à cette organisation...

Au cours de la soirée qui a duré trois bonnes heures, les questions les plus diverses ont été posées auxquelles le docteur Granier a toujours su donner une réponse appropriée et pertinente:

... que pensez-vous de la médecine mutualiste?

... que pensez-vous de la démedicalisation de la santé?

... qu'est-ce qu'un malade?

... peut-on changer la médecine sans changer la société?

Un débat animé, vigoureux passionné, passionnant s'est instauré entre les auditeurs et le bureau, ainsi qu'entre les différents «courants de pensée» présents dans la salle.

En conclusion une soirée très intéressante à l'actif du P.S.U. Nièvre, où il a été réaffirmé que le changement de système de santé passe forcément par un changement de ses objectifs et un changement des mentalités.

fédération de la Nièvre

CALENDRIER POLITIQUE

NOISY LE SEC

Réunion débat organisée par la section PSU de Noisy le sec.

«*Démocratie locale et autogestion*» avec le film de la CFDT: «*la ville à prendre*».
VENDREDI 22 FEVRIER 20h30, salle Louis Jouvot, mairie de noisy le sec

IMMIGRÉS

- Le 23.02.80 de 10 h à 17 h : 9 rue Borromée 75015 PARIS, RENCONTRE NATIONALE DU SECTEUR IMMIGRÉS.

Programme de la journée :

10 h - *Information sur les lois et projets de lois avec la participation d'un avocat du GISTI.*

- *Intervention d'un responsable immigré de la MTI.*

13 h - *Casse-croûte sur place*

14 h - *Echanges d'informations sur les activités locales de chaque participant.*

- Le 01.03.80 : JOURNEE PORTES OUVERTES AU FOYER SONACOTRAMPERE de MASSY - rue Ampère à partir de 12 h.

- Le P.S.U. DOC sur les Travailleurs Immigrés est en préparation. Envoyez vos contributions au Secteur.

- Les Travailleurs Turcs sans papiers passés à l'émission récente du Nouveau Vendredi sur FR3 ont entrepris une grève de la faim le 11.02.80.

MAISON VERTE - 127 rue Marcadet 75018 PARIS -

XX^e ANNIVERSAIRE DU PSU DANS LE 17^e

SAMEDI 1^e MARS: Expo de dessins de Bateliers, galerie marchande de Viniprix, avenue de Saint Ouen, metro Guy Môquet (à partir de 10h)

SAMEDI 8 MARS: Concert Reggae + Jazz Bossanova.

2 groupes: «*Savané*», et «*Quiproquo*», Théâtre 18, rue Georgette Agutte, à 14h30 (metro Guy Moquet)

VENDREDI 14 MARS: Meeting-rencontre avec les militants PSU du quartier. à 20h30,, 158 rue Legendre, (metro Guy Moquet)

SECTEUR FEMMES

15-16 MARS 80 à Paris
WEEK-END NATIONAL

Chères toutes;

Nous avons envisagé des week-end décentralisés, certaines étaient pour, d'autres contre; eh bien, ce n'est pas encore tout à fait mûr, et comme nous avons beaucoup de choses à voir ensemble, nous vous proposons très banalement, ce week-end rue Borromée. Nous vous proposons l'ordre du jour suivant:

- campagne emploi des femmes

*grève du 7

*liaisons entre *emploi des femmes* et campagne *alternatives régionales* du parti

- Présentation du projet du bulletin du secteur femmes (type *Germinal* ou *Luttes*) nous n'avons pas encore de nom, toute idée serait la bienvenue.

- la poursuite de l'action des collectifs

- le procès de Rouen - 18 fevrier - (où les femmes du PSU sont très impliquées)

- la participation du secteur femmes à la campagne présidentielle

DÉBUT: samedi 14h

Repas prévu sur place le dimanche midi

* pensez à demander rue Borro. votre billet de congrès

* pensez à rappeler à votre fédé que c'est elle qui paye le transport pour les week-end nationaux de secteur.

PÉTITION NATIONALE

SI nous voulons recueillir un grand nombre de signatures, il faut:

* en débattre à la réunion de section,

* que chaque adhérent et sympathisant ait au moins une feuille de pétition pour la faire circuler autour de lui,

* prendre des initiatives: par exemple collecte sur le lieu de travail,

* lors des réunions publiques, manifestations, etc. réserver une partie des tables de presse PSU à la pétition.

Et enfin:

ENVOYER
LES PÉTITIONS SIGNÉES
AU SIÈGE DU PSU
9, rue Borromée

FAIRE VIVRE T.S.

Faire du mois de Mars,
un mois pour le PSU,
UN MOIS POUR T.S.:

Profitons du matériel existant pour sortir là où il y a du monde: marchés, gares,...

Il faut utiliser à fond le numéro spécial de T.S. XX^e Anniversaire.

IL SORT LE 29/02/80

VITE! PASSEZ VOS COMMANDES...

Voici les nouveaux tarifs applicables durant l'année 80 pour les sections et fédérations:

De 1 à ex..... 5f, l'ex.

De 6 à 15 ex..... 4,50f, l'ex

Plus de 16 ex..... 4f, l'ex

Rappel, le règlement se fait à la commande.

SALON DE L'AGRICULTURE

Le salon de l'agriculture a lieu du 2 au 9 mars 1980, à la porte de Versailles à Paris.

GERMINAL, (trimestriel de la commission agricole, 4 N° = 15f), y a un stand, pour la première fois, dans le secteur de la presse agricole.

C'est une grande semaine pour GERMINAL et nous comptons bien faire grimper le nombre des abonnements.

Mais il faut être nombreux pour le tenir toute la semaine de 10h à 18h (c'est l'affaire du secteur agricole). Dites-nous vite que vous allez venir.

Il y aura projection de 2 montages-diapos: l'un sur l'énergie, l'autre sur l'aménagement rural.

S'adresser très vite à la CNA, 9 rue Borromée, 75015 Paris.

FRIGO

Nous avons reçu beaucoup de papiers à propos de drogue, ce qui nous a amené à les garder pour le prochain numéro: une page entière de débat sur le sujet.

Au frigo aussi: une lettre à propos des J.O., c'est pour la prochaine fois!

FRIGO BIS

On a reçu le texte d'un camarade des Vosges, à propos de l'édition de T.S. Hebdo N°: 845, signé Huguette Bouchardeau. Ce texte paraîtra dans un prochain numéro, après résumé par son auteur.

TRIBUNE SOCIALISTE



le journal qui a du mordant